

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Nombre de délégués en exercice 70  
Nombre de délégués présents 48

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE n° 234**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES DU**  
**CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil-en-France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**ELECTIONS D'UN VICE-PRESIDENT**

**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 7 MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 7 mars, à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire Honoraire de la Commune de Louvres.

**Secrétaire de séance :** Karine BOZZINI – Déléguée suppléante de la Commune d'ÉPIAIS-LÉS-LOUVRES

**Présents : 48**

M. Bruno VALENTE (Commune d'ARNOUVILLE), M. Claude ROUYER (Commune d'ATTAINVILLE), MM. Gilles MENAT et Jean-Claude LAINÉ (Commune de BAILLET- EN-FRANCE), M. Jean-Luc HERKAT (Commune de BONNEUIL-EN-FRANCE), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTTIER (Commune de BOUFFÉMONT), Mme Marie-France MOSOLO ( Commune de DOMONT), M. Marcel BOYER et Mme Evelyne JUMELLE (Commune d'ÉCOUEN ), Mme Karine BOZZINI ( Commune d'ÉPIAIS-LÉS-LOUVRES ), MM. Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE ( Commune D'EZANVILLE ), M. Roland PY (Commune de FONTENAY-EN-PARISIS), Mme Isabelle MEKEDICHE (Commune de GARGES-LES-GONESSE), MM. Jean-Michel DUBOIS et Christian CAURO ( Commune de GONESSE ), Mme Anita MANDIGOU (Commune de GOUSSAINVILLE ), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIES (Commune de LE MESNIL-AUBRY), MM Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de LE PLESSIS-GASSOT), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Martine GALTIE (Commune de LE THILLAY), MM. Guy MESSAGER et Gérard VERGET (Commune de LOUVRES), MM. Jean-Claude BARRUET et Henri GUY (Commune de MAREIL-EN-France), MM. Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), MM. Jean-Pierre DAUX et Christian ISARD (Commune de MONTMORENCY), Mme Geneviève BENARD-RAISIN et M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de MONTSOULT), M. Jean-Yves THIN (Commune de PISCOP), Mme. Brigitte CARDOT et M. Alain SORTAIS (Commune de PUISEUX-EN-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de ROISSY-EN-France), M. Marc LEBRETON (Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORET), MM. David DUPUTEL et Richard ZADROS (Commune de SAINT-WITZ), M. Antoine ESPIASSE (Commune de SARCELLES), M. Bruno REGAERT (Commune de VAUD'HERLAND), M. Lionel LECUYER (Commune de VÉMARS), MMes. Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de VILLERON), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 1**

Maria-Elisabeth CARMINATI (Commune d'ANDILLY), à Jean-Pierre DAUX (Commune de MONTMORENCY)

**Présents sans droit de vote : 2**

Sympson NDALA (Commune de GONESSE)  
Maurice BONNARD (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

#### **A – Ouverture de la séance :**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy MESSAGER.

Mme Karine BOZZINI, déléguée de la commune d'ÉPIAIS-LÉS-LOUVRES, est élue en qualité de secrétaire de séance.

Le Président a cité, commune par commune, grâce au registre des délégués syndicaux, les noms des délégués titulaires et suppléants, présents et absents.

Il constate ensuite que le quorum est atteint, 48 présents et que le comité syndical peut valablement délibérer.

#### **B - Élection du Vice-Président**

##### **➤ Constitution du bureau de vote**

Le Comité Syndical a désigné deux assesseurs :

- M. Robert DESACHY
- Mme Martine GALTIE

##### **➤ Candidats:**

Le Président a rappelé que les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu – article L.2122-7 du code général des collectivités territoriales.

Le Président énonce que les candidats se sont fait connaître avant la date de l'élection. Il s'agit des candidats suivants :

- M. Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de LE THILLAY)
- M. Richard ZADROS (Commune de SAINT-WITZ)
- M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de MOISSELLES)
- M. Marcel BOYER (Commune d'ÉCOUEN).

M. Gérard SAINTE-BEUVE se présente. Il est procédé aux opérations de vote à bulletin secret.

##### **➤ Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 49
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 48
- e. Majorité absolue : 25


➤ **Proclamation de l'élection du vice-président**

Est élu au deuxième tour, déclaré et immédiatement installé le candidat suivant :

M. Gérard SAINTE-BEUVE.

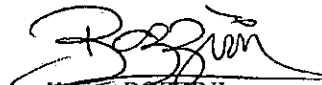
➤ **Observations et réclamations :**

Le Président,



Guy MESSAGER

Le secrétaire de séance



Karine BOZZINI

Les assesseurs,



Robert DESACHY



Martine GALTIE

Le président du SIAH certifie le caractère exécutoire du présent acte, visé en sous-préfecture le :

Et affiché le :

<b>NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS</b> (dans l'ordre alphabétique)	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
<b>NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS</b> (dans l'ordre alphabétique)	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	<b>En toute lettre</b>
	<b>En chiffre</b>	<b>En toute lettre</b>
M. Gérard SAINTE-BEUVE	24	Vingt-quatre
M. Richard ZADROS	5	Cinq
M. Jean-Pierre LECHAPTOIS	13	Treize
M. Marcel BOYER	6	Six

Le Président déclare qu'il faut donc procéder à un deuxième tour, la majorité absolue n'étant pas atteinte. Il est procédé au vote à bulletin secret.

➤ **Candidats :**

- M. Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de LE THILLAY)
- M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de MOISSELLES)

➤ **Résultats du deuxième tour :**

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 49
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 45
- e. Majorité absolue : 23

<b>NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS</b> (dans l'ordre alphabétique)	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
<b>NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS</b> (dans l'ordre alphabétique)	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	<b>En toute lettre</b>
	<b>En chiffre</b>	<b>En toute lettre</b>
M. Gérard SAINTE-BEUVE	27	Vingt-sept
M. Jean-Pierre LECHAPTOIS	18	Dix-huit

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Nombre de délégués en exercice 70  
Nombre de délégués présents 48

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE n° 234**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES DU**  
**CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil-en-France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**ELECTIONS D'UN VICE-PRESIDENT**

**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 7 MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 7 mars, à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire Honoraire de la Commune de Louvres.

**Secrétaire de séance :** Karine BOZZINI – Déléguée suppléante de la Commune d'ÉPIAIS-LÉS-LOUVRES

**Présents : 48**

M. Bruno VALENTE (Commune d'ARNOUVILLE), M. Claude ROUYER (Commune d'ATTAINVILLE), MM. Gilles MENAT et Jean-Claude LAINÉ (Commune de BAILLET- EN-FRANCE), M. Jean-Luc HERKAT (Commune de BONNEUIL-EN-FRANCE), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTTIER (Commune de BOUFFÉMONT), Mme Marie-France MOSOLO ( Commune de DOMONT), M. Marcel BOYER et Mme Evelyne JUELLE (Commune d'ÉCOUEN ), Mme Karine BOZZINI ( Commune d'ÉPIAIS-LÉS-LOUVRES ), MM. Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE ( Commune D'EZANVILLE ), M. Roland PY (Commune de FONTENAY-EN-PARISIS), Mme Isabelle MEKEDICHE (Commune de GARGES-LES-GONESSE), MM. Jean-Michel DUBOIS et Christian CAURO ( Commune de GONESSE ), Mme Anita MANDIGOU (Commune de GOUSSAINVILLE ), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIES (Commune de LÉ MESNIL-AUBRY), MM Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de LE PLESSIS-GASSOT), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Martine GALTIE (Commune de LE THILLAY), MM. Guy MESSAGER et Gérald VERGET (Commune de LOUVRES), MM. Jean-Claude BARRUET et Henri GUY (Commune de MAREIL-EN-France), MM. Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), MM. Jean-Pierre DAUX et Christian ISARD (Commune de MONTMORENCY), Mme Geneviève BENARD-RAISIN et M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de MONTSOULT), M. Jean-Yves THIN (Commune de PISCOP), Mme. Brigitte CARDOT et M. Alain SORTAIS (Commune de PUISEUX-EN-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de ROISSY-EN-France), M. Marc LEBRETON (Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORET), MM. David DUPUTEL et Richard ZADROS (Commune de SAINT-WITZ), M. Antoine ESPIASSE (Commune de SARCELLES), M. Bruno REGAËRT (Commune de VAUD'HERLAND), M. Lionel LECUYER (Commune de VÉMARS), MMes. Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de VILLERON), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 1**

Maria-Elisabeth CARMINATI (Commune d'ANDILLY), à Jean-Pierre DAUX (Commune de MONTMORENCY)

**Présents sans droit de vote : 2**

Sympson NDALA (Commune de GONESSE)  
Maurice BONNARD (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

## **A – Ouverture de la séance :**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy MESSAGER.

Mme Karine BOZZINI, déléguée de la commune d'ÉPIAIS-LÉS-LOUVRES, est élue en qualité de secrétaire de séance.

Le Président a cité, commune par commune, grâce au registre des délégués syndicaux, les noms des délégués titulaires et suppléants, présents et absents.

Il constate ensuite que le quorum est atteint, 48 présents et que le comité syndical peut valablement délibérer.

## **B - Élection du Vice-Président**

### **➤ Constitution du bureau de vote**

Le Comité Syndical a désigné deux assesseurs :

- M. Robert DESACHY
- Mme Martine GALTIE

### **➤ Candidats :**

Le Président a rappelé que les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu – article L.2122-7 du code général des collectivités territoriales.

Le Président énonce que les candidats se sont faits connaître avant la date de l'élection. Il s'agit des candidats suivants :

- M. Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de LE THILLAY)
- M. Richard ZADROS (Commune de SAINT-WITZ)
- M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de MOISSELLES)
- M. Marcel BOYER (Commune d'ÉCOUEN).

M. Gérard SAINTE-BEUVE se présente. Il est procédé aux opérations de vote à bulletin secret.

### **➤ Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 49

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1

d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 48

e. Majorité absolue : 25

➤ **Proclamation de l'élection du vice-président**

Est élu au deuxième tour, déclaré et immédiatement installé le candidat suivant :

M. Gérard SAINTE-BEUVE.

➤ **Observations et réclamations :**

Le Président,



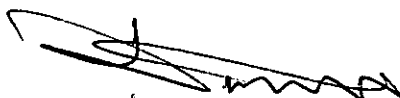
Guy MESSAGER

Le secrétaire de séance



Karine BOZZINI

Les assesseurs,



Robert DESACHY



Martine GALTIE

Le président du SIAH certifie le caractère exécutoire du présent acte, visé en sous-préfecture le :  
Et affiché le :

NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	En toute lettre
	En chiffre	En toute lettre
M. Gérard SAINTE-BEUVE	24	Vingt-quatre
M. Richard ZADROS	5	Cinq
M. Jean-Pierre LECHAPTOIS	13	Treize
M. Marcel BOYER	6	Six

Le Président déclare qu'il faut donc procéder à un deuxième tour, la majorité absolue n'étant pas atteinte. Il est procédé au vote à bulletin secret.

➤ **Candidats :**

- M. Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de LE THILLAY)
- M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de MOISSELLES)

➤ **Résultats du deuxième tour :**

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 49
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 45
- e. Majorité absolue : 23

NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	En toute lettre
	En chiffre	En toute lettre
M. Gérard SAINTE-BEUVE	27	Vingt-sept
M. Jean-Pierre LECHAPTOIS	18	Dix-huit